



Communiqué de Presse

## Résultats semestriels 2022

- **Projet de construction de la première usine au monde de biorecyclage du PET, en partenariat avec Indorama Ventures, leader mondial du PET recyclé : Implantation en France fortement soutenue par l'Etat et de la Région Grand-Est**
- **Confirmation de l'ambition de mise sur le marché en 2025 de PET recyclé issu de l'innovation propriétaire de Carbios**
- **Démonstrateur industriel pleinement opérationnel et validation technologique étape après étape du scale-up de la solution industrielle conçue et développée par Carbios**
- **Lancement d'un Consortium textile en partenariat avec On, Patagonia, PUMA et Salomon**
- **Publication d'un article dans la prestigieuse revue scientifique : *Biophysical Journal***
- **Renforcement de la Gouvernance et du Management de Carbios**
- **Renforcement de la structure financière de Carbios : encaissement du prêt de 30 millions d'euros consenti par la Banque Européenne d'Investissement (BEI)**
- **Position de trésorerie du Groupe Carbios de 121 millions d'euros au 30 juin 2022**

**Clermont-Ferrand, France, 30 septembre 2022 (6h45 AM CEST)** - Carbios (Euronext Growth Paris: ALCRB), pionnier dans le développement de solutions biologiques pour optimiser la gestion du cycle de vie des plastiques et textiles, annonce aujourd'hui ses résultats semestriels clos le 30 juin 2022 et approuvés par le Conseil d'administration de la Société.

*« Au cours du premier semestre, nous avons lancé un Consortium textile avec On, Patagonia, PUMA et Salomon pour œuvrer ensemble, grâce à l'innovation, en faveur du développement d'une industrie textile plus responsable et circulaire. Nous avons également poursuivi notre dynamique opérationnelle avec la validation du scale-up technologique de notre solution de recyclage biologique des plastiques et fibres de polyester PET. Les résultats robustes obtenus au démonstrateur marquent une étape importante vers la voie industrielle et commerciale de Carbios. Ces avancées nous permettent aujourd'hui de poursuivre en confiance notre projet de construction d'usine de référence en collaboration avec Indorama Ventures et d'ambitionner de premiers partenariats à horizon 2023. Je tiens à remercier l'ensemble de nos équipes pour ces réalisations qui confortent nos ambitions et notre vision stratégique visant à faire de Carbios un acteur incontournable de la transition écologique. »* commente **Emmanuel Ladent, Directeur Général de Carbios.**

### [Résultats et commentaires sur l'activité pour le premier semestre 2022](#)

#### **Principes comptables**

Les états financiers de la Société au 30 juin 2022 sont présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne. Ces comptes consolidés comprennent les comptes de Carbios, société mère, ainsi que les titres mis en équivalence de sa filiale Carbiolice

jusqu'au 3 juin 2021, puis les comptes de cette dernière en intégration globale suite à la prise de contrôle de Carbios sur Carbiolice. Le groupe formé par les sociétés Carbios et Carbiolice est ci-après dénommé le « Groupe ». En application de la norme IFRS 3, les actifs acquis et passifs repris de Carbiolice ont été comptabilisés initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Ces états financiers IFRS ont été établis afin de proposer une information financière de qualité, conforme à celle proposée par des sociétés comparables et sur la base de standards internationaux.

**Compte de résultat et indicateurs « ajustés » des effets d'IFRS 3 suite à la prise de contrôle de Carbiolice (en milliers d'euros)**

	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>
	<b>6 mois</b>	<b>6 mois</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9</b>	<b>28</b>
Frais de recherche et développement, nets	-5 540	-2 335
<i>Frais de recherche et développement</i>	-8 970	-4 324
<i>Subventions et autres produits de l'activité</i>	2 825	1 989
<i>Capitalisation des frais de développement</i>	604	-
Frais commerciaux et marketing	-1 354	-845
Frais généraux et administratifs	-4 637	-2 491
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>-11 531</b>	<b>-5 671</b>
Autres produits et charges opérationnels	26	21 204
<b>Résultat opérationnel (2)</b>	<b>-11 496</b>	<b>15 560</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-316</b>	<b>-187</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-11 811</b>	<b>14 245</b>
Impôt sur le résultat	-	-
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence (3)	-	-1 128
<b>Résultat net de la période (4)</b>	<b>-11 811</b>	<b>14 245</b>
Impacts comptables IFRS liés à la prise de contrôle de Carbiolice :		
<i>Autres produits et charges opérationnels (1)</i>	-	21 204
<i>Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence (3)</i>	-	-1 128
<b>Résultat opérationnel "ajusté" des impacts IFRS liés à la prise de contrôle de Carbiolice (2)-(1)</b>	<b>-11 496</b>	<b>-5 643</b>
<b>Résultat net "ajusté" des impacts IFRS liés à la prise de contrôle de Carbiolice (4)-(1)-(3)</b>	<b>-11 811</b>	<b>-5 830</b>

• **Charges opérationnelles courantes**

Dans le cadre de la présentation de ses comptes consolidés en IFRS, le Groupe présente un compte de résultat *par destination*. Ainsi, les charges opérationnelles courantes sont catégorisées et présentées dans le compte de résultat en : Frais de recherche et développement, nets, en Frais commerciaux et marketing ainsi qu'en Frais généraux et administratifs.

Les données du premier semestre 2022 comprennent les comptes de Carbios et Carbiolice pour la période complète ainsi que ceux de la nouvelle filiale Carbios 54 sur un mois<sup>1</sup>, tandis que les comptes du premier semestre 2021 font apparaître d'une part les données de Carbios pour la période complète, et d'autre part celles de Carbiolice à compter du 4 juin 2021, dans la mesure où cette filiale était mise en équivalence avant cette date. La société Carbios 54 n'a pour sa part été créée qu'au cours du premier semestre 2022.

Pour le premier semestre 2022, les charges opérationnelles s'élevèrent à 11 531 K€ contre 5 671 K€ au premier semestre 2021.

Frais de Recherche & Développement nets : Le Groupe a amplifié ses efforts de recherche et développement sur l'ensemble de ses thématiques d'innovation et en particulier sur le biorecyclage des plastiques et fibres en PET. Les frais de recherche et développement nets se sont élevés à 5 540 K€ sur le premier semestre 2022 contre 2 335 K€ sur le premier semestre 2021.

Au titre du premier semestre 2022 :

- Concernant les *Frais de recherche et développement*, le Groupe a engagé 8 970 K€ de dépenses, conformément à ses ambitions d'industrialisation. L'augmentation significative des frais de R&D est principalement liée aux développements menés par la société sur son projet de biorecyclage du PET. Il convient de noter que les dépenses de R&D collaborative avec TWB étaient financées jusqu'en 2021 au travers du projet CE-PET soutenu par l'ADEME et que le Groupe prend désormais à sa charge la poursuite des travaux post-projet.

Les principales évolutions s'expliquent par l'augmentation des coûts de personnel, en particulier ceux relatifs au démonstrateur industriel, ainsi qu'au recours à des prestations externes en lien avec le projet d'Unité de référence, dont les premières dépenses ont été prises en charge par Carbios avant d'être refacturées à Carbios 54, pour un montant total de 1 419 K€.

- Concernant les *Subventions et autres produits de l'activité*, le Groupe a constaté 2 825 K€ venant compenser en partie ces frais de R&D. Ce poste comprend notamment :

- 2 110 K€ de crédits d'impôt au titre du premier semestre 2022, dont 1 763 K€ concernent Carbios : 1 459 K€ au titre du crédit d'impôt recherche (« CIR »), ainsi que 304 K€ pour le crédit d'impôt collaboration de recherche (« CICO ») ; et 348 K€ concernant Carbiolice (contre des montants de CIR de respectivement 1 182 K€ et 69 K€<sup>2</sup> au premier semestre 2021) ;
- 636 K€ de subventions d'exploitation.

- Enfin, le Groupe a continué de capitaliser des *Frais de développement* relatifs au projet de biorecyclage du PET, à hauteur de 604 K€ pour le premier semestre 2022, cette capitalisation ayant débuté à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021 en conformité avec les critères d'activation de la norme IAS 38.

Frais commerciaux et marketing : Les frais commerciaux et marketing s'élevèrent à 1 354 K€ sur le premier semestre 2022 contre 845 K€ sur le premier semestre 2021. Cette hausse de 509 K€ provient notamment d'études et consultances visant à appréhender la perception des consommateurs vis-à-vis des solutions technologiques développées par Carbios, ainsi qu'au soutien au montage de dossiers d'appels à projets. Cette hausse est d'autre part liée au renforcement des équipes commerciales du Groupe pour accompagner l'accélération de ses développements et préparer le futur licensing de sa technologie de biorecyclage du PET.

---

<sup>1</sup> Carbios 54 : nouvelle filiale valablement immatriculée le 8 juin 2022. Détenue à 100 % par Carbios, elle a vocation à opérer l'usine de référence de la Société basée à Longlaville.

<sup>2</sup> CIR 2021 de Carbiolice comptabilisé sur la période du 4 juin 2021 au 30 juin 2021, à la suite de la prise de contrôle de Carbios sur Carbiolice

Frais généraux et administratifs : Les frais généraux et administratifs s'élevaient à 4 637 K€ sur le premier semestre 2022 contre 2 491 K€ sur le premier semestre 2021. Cette hausse de 2 146 K€ s'explique notamment par la hausse des prestations de conseils et d'assistance liées à la structuration de la démarche RSE du Groupe et à d'autres prestations. De plus, la décision du Groupe de publier ses comptes conformément aux normes IFRS a engendré une hausse significative des honoraires comptables et financiers. Par ailleurs, les charges de personnel sont également en hausse, du fait de l'accroissement des effectifs sur la période. Par ailleurs, Carbios a organisé pour la première fois un Capital Markets Day qui s'est tenu le 31 mai 2022 (événement certifié « Carbon Neutral » suivant la norme PAS 2060)

• **Autres produits et charges opérationnelles, résultat opérationnel « ajusté » et résultat net « ajusté »**

Pour rappel, l'application des normes IFRS ainsi que la prise de contrôle de Carbiolice en date du 4 juin 2021 ont généré des retraitements comptables IFRS qui viennent impacter le compte de résultat consolidé sur l'agrégat des « Autres produits et charges opérationnelles ».

Au 30 juin 2021, par application de la norme IFRS 3, la cession des titres précédemment mis en équivalence (préalable à l'acquisition de la totalité des titres de Carbiolice) a généré un boni non monétaire net évalué en fonction de la quote-part antérieurement détenue par Carbios dans Carbiolice à la juste valeur, qui s'élève à 21,2 millions d'euros. Ces éléments n'ont donc eu aucun impact en termes de flux de trésorerie pour le Groupe.

Pour faciliter la lecture et la compréhension de ces états financiers semestriels, le Groupe présente un résultat opérationnel « ajusté » qui correspond au résultat opérationnel retraité des éléments relatifs aux opérations sur Carbiolice incluses dans les « Autres produits et charges opérationnelles » et qui vient refléter uniquement l'impact des produits des activités ordinaires ainsi que les charges opérationnelles « courantes ». Ainsi, le résultat opérationnel « ajusté » correspond à une perte de 11,5 millions d'euros au 30 juin 2022, contre une perte de 5,6 millions d'euros au 30 juin 2021, une évolution liée principalement à l'augmentation des frais de R&D et de G&A susmentionnés, en ce compris la prise en compte de Carbiolice à partir du 4 juin 2021.

Le Groupe présente également un résultat net « ajusté » des effets IFRS sur la prise de participation de Carbiolice, qui prend en compte le résultat financier, la charge d'impôt et le retraitement / l'annulation de la « quote-part du résultat dans les sociétés mises en équivalence ». Ainsi, ce résultat net « ajusté » correspond à une perte de 11,8 millions d'euros au 30 juin 2022, contre une perte de 5,8 millions d'euros au 30 juin 2021.

Le Groupe dispose d'une situation financière solide, avec une trésorerie de 121 M€ au 30 juin 2022, contre 105 M€ au 31 décembre 2021, notamment grâce à l'encaissement, en juin 2022, du prêt de 30 millions d'euros consenti à Carbios par La Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Compte-tenu de la situation financière au 30 juin 2022 et de ses dépenses opérationnelles prévisionnelles, la Société estime être en mesure de faire face à ses échéances à venir au-delà des 12 prochains mois.

## Faits marquants du premier semestre 2022 et évènements postérieurs à la clôture

- Projet d'usine de référence

En février 2022<sup>3</sup>, Carbios a annoncé un projet de **partenariat avec Indorama Ventures** pour la construction de la première usine au monde exploitant sa technologie.

Cette Unité de référence est conçue pour traiter 50 000 tonnes de déchets PET par an. Elle consolidera en outre le modèle d'affaires de la Société qui consiste en la concession de licences d'exploitation de ses technologies et savoir-faire et la vente d'enzymes à ses licenciés, qui construiront leurs propres unités de production de PET recyclé.

Le site retenu pour le projet est Longlaville (54), sur une parcelle jouxtant l'usine Indorama – Glanzstoff.

Les études d'ingénierie de conception progressent à un rythme conforme aux objectifs de dépôt de demandes de permis et de démarrage de l'unité. Des réunions de travail sont organisées avec les parties prenantes (élus locaux, DREAL, DDT, préfecture...) pour anticiper les prochaines étapes du projet.

Pour rappel, les étapes et dates clés<sup>4</sup> de la construction de cette Unité seront les suivantes :

**2022 :**

- Etudes d'ingénierie et dépôt des demandes de permis de construire
- Autorisation Environnementale

**Fin 2023 :**

- Début de la construction de l'Unité

**2025 :**

- Réception mécanique et démarrage
- Premiers revenus issus de l'exploitation de l'Unité

- Démonstrateur industriel : Carbios engage l'industrialisation de sa technologie

Conformément au calendrier prévisionnel de la Société, toutes les étapes du procédé (du prétraitement des déchets PET jusqu'à la production de monomères) sont aujourd'hui interconnectées. Le démonstrateur est exploité par une équipe technique de 12 ingénieurs et techniciens.

Les résultats du démonstrateur contribuent à l'élaboration des documents d'ingénierie du procédé (*PDP : Process Design Package*) pour construire et opérer une Usine de référence mais aussi pouvoir concéder, à compter de 2023/2024, plusieurs licences de cette technologie qui sera associée à la vente d'enzymes aux industriels qui construiront et exploiteront leurs propres unités.

Pour ce qui est du cœur du procédé, les cinétiques de dépolymérisation et les rendements obtenus dans le recyclage enzymatique des déchets plastiques PET sont identiques à ceux obtenus à l'échelle laboratoire et pilote. Sur ces étapes, les travaux portent essentiellement sur l'optimisation de la productivité, des rendements et la qualification de gisements de matières premières. Parallèlement, le train de purification est fiabilisé et réglé en étroite collaboration avec l'équipe en charge du design de l'usine de référence et les fournisseurs de technologies.

---

<sup>3</sup> Cf. communiqué de presse du 23 février 2022

<sup>4</sup> Dates estimatives, dépendant notamment des autorisations de permis de construire et d'exploiter

- [Consortium textile](#)

En juillet 2022<sup>5</sup>, Carbios a annoncé la signature d'un accord avec **On, Patagonia, PUMA et Salomon**, en vue de développer des solutions augmentant la recyclabilité de leurs produits. Cet accord, d'une durée de deux ans, aura notamment pour objectif d'accélérer le lancement de la technologie de biorecyclage de Carbios qui constitue une avancée majeure pour l'industrie textile. Carbios et les quatre sociétés vont également mener des recherches sur la façon dont les produits peuvent être recyclés, évaluer le développement de solutions de collecte des articles usagés en polyester et tester des technologies de tri et de traitement. Il s'agira également de consolider des données sur le recyclage « de la fibre à la fibre » ainsi que sur les modèles de circularité. L'ambition commune des acteurs de ce Consortium est d'instaurer une vraie circularité dans cette industrie en innovant pour recycler les fibres d'un produit pour un autre et ainsi réduire le problème des déchets textiles dans une approche collaborative permettant de créer un futur plus durable.

- [Développements R&D textiles](#)

En mars 2022<sup>6</sup>, Carbios a franchi avec succès la **3<sup>ème</sup> et dernière étape technique du projet de recherche CE-PET** co-financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)<sup>7</sup>. Les travaux menés dans ce cadre par Carbios et TWB ont permis la production à l'échelle pilote d'une fibre blanche en PET 100 % recyclée par voie enzymatique à partir de déchets textiles colorés. Au titre de cette validation d'étape visant notamment à développer le procédé de biorecyclage de Carbios pour la valorisation des déchets textiles, la Société a perçu un montant de 827 000 euros (206 800 € de subventions et 620 400 € d'avances remboursables).

- [Publication scientifique](#)

En juillet 2022<sup>8</sup>, Carbios et le Toulouse Biotechnology Institute (TBI) ont annoncé la **publication d'un article intitulé « An NMR look at an engineered PET depolymerase » dans la prestigieuse revue scientifique *Biophysical Journal***. L'article décrit l'utilisation de la spectrométrie par Résonance Magnétique Nucléaire (RMN) pour étudier la stabilité thermique des enzymes de dépolymérisation du PET et le mécanisme d'adsorption de l'enzyme sur le polymère. Cette approche novatrice qui a nécessité des mois de développement est une première mondiale et ouvre de nouvelles voies d'amélioration de ces enzymes. Cette publication conforte l'avance internationale de Carbios sur le développement des enzymes les plus performantes pour la dépolymérisation et le recyclage des plastiques.

- [Projet WhiteCycle](#)

En août 2022<sup>9</sup>, Carbios a annoncé avoir rejoint le **projet WhiteCycle**, lancé en juillet 2022 et coordonné par Michelin. Son objectif principal est de développer une solution circulaire pour transformer des déchets plastiques complexes<sup>10</sup> à base de textile en produits à haute valeur ajoutée. Cofinancé par *Horizon Europe*, le programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne, ce partenariat européen public/privé comprend 16 entités et durera quatre ans.

WhiteCycle prévoit que, d'ici à 2030, l'adoption et le déploiement de sa solution conduira au recyclage annuel de plus de 2 millions de tonnes de PET. Ce projet devrait empêcher la mise en décharge ou

---

<sup>5</sup> Cf. communiqué de presse du 6 juillet 2022

<sup>6</sup> Cf. communiqué de presse du 10 mars 2022

<sup>7</sup> Projet réalisé dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA n° 1882COO98) opéré par l'ADEME.

<sup>8</sup> Cf. communiqué de presse du 20 juillet 2022

<sup>9</sup> Cf. communiqué de presse du 9 août 2022

<sup>10</sup> Déchets complexes : déchets multimatériaux (produits en caoutchouc, composites et textiles multicouches).

l'incinération de plus de 1,8 million de tonnes de ce plastique chaque année. Il devrait également permettre de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> d'environ 2 millions de tonnes.

WhiteCycle dispose d'un budget global de près de 9,6 millions d'euros et bénéficie d'un financement européen à hauteur de près de 7,1 millions d'euros.

- [Renforcement de la structure financière pour accompagner le développement](#)

En juin 2022, **Carbios a encaissé le prêt de 30 millions (29,55 M€ nets de frais) consenti par la Banque Européenne d'Investissement (BEI)** à la Société tel qu'annoncé en date du 20 décembre 2021<sup>11</sup>. Le contrat, soutenu par le programme de démonstration énergétique InnovFin de la Commission européenne, prévoit un remboursement annuel à capital constant, à compter du 29 juin 2025 et jusqu'au 29 juin 2030.

Pour rappel, l'objectif de ce type de financement est de soutenir des projets innovants à fort potentiel, développés par des entreprises visant à réaliser des changements majeurs en accord avec les objectifs climatiques de l'UE et contribuant au leadership de l'industrie européenne dans le développement de technologies durables. Ce prêt de 30 millions d'euros, déboursé en une seule tranche par la BEI, est assorti d'un intérêt annuel fixe de 5 %, avec une échéance de 8 ans et un premier remboursement en 2025. Cet accord est complété par un contrat d'émission de bons de souscriptions d'actions aux termes duquel Carbios a émis 2,5 % du capital social entièrement dilué sous forme de bons de souscriptions d'actions au profit de la BEI, dont 1,25 % avec un prix d'exercice de 40 euros par action, et 1,25 % avec un prix d'exercice de 38,8861 euros par action, correspondant à la moyenne pondérée par les volumes du cours de l'action ordinaire de la société au cours des trois (3) derniers jours de bourse précédant le cinquième jour précédant la date de signature. La création et l'émission de ces bons de souscription d'actions BEI, et donc le décaissement du prêt de 30 millions d'euros, étaient conditionnés au vote par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Carbios du 2 février 2022, d'une délégation de compétence au Conseil d'administration, et à une décision du Conseil d'administration de la Société utilisant cette délégation de compétence.

Sur la base des éléments de trésorerie à date et de ses dépenses opérationnelles prévisionnelles, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au-delà des douze prochains mois.

- [Renforcement de la gouvernance](#)

#### Evolution du Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 22 juin 2022, **Monsieur Philippe POULETTY** a été nommé en qualité de Président du Conseil et administrateur et **Monsieur Emmanuel LADENT** a été nommé en qualité d'administrateur.

En juin 2022<sup>12</sup>, Carbios a également annoncé le renforcement de son Conseil d'administration avec la nomination de **Madame Isabelle PARIZE** (Présidente de Delsey) et de **Monsieur Juan DE PABLO** (Vice-Président Exécutif de l'Université de Chicago) en qualité de d'administrateurs indépendants de la Société.

---

<sup>11</sup> Cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021

<sup>12</sup> Cf. communiqué de presse du 30 juin 2022

## Evolution du Comité Exécutif

En mai 2022<sup>13</sup>, **Monsieur Lionel ARRAS**, Directeur du Développement Industriel et **Monsieur Mathieu BERTHOUD** (ex. Suez), Directeur du Sourcing et des Affaires publiques, ont été nommés en qualité de membres du Comité Exécutif de la Société.

En septembre 2022<sup>14</sup>, **Monsieur Pascal BRICOUT** (ex. Michelin), a rejoint le Comité Exécutif de la Société en qualité de Directeur de la Stratégie et des Finances.

- Renforcement de la Propriété Intellectuelle

Au cours du premier semestre 2022, Carbios s'est attachée à poursuivre sa politique active de sécurisation de ses technologies et savoir-faire avec le dépôt d'une nouvelle demande de brevet protégeant son procédé de recyclage.

Carbios a également consolidé son portefeuille de Propriété Intellectuelle avec la délivrance de brevets majeurs aux Etats-Unis, au Canada, en Chine, en Corée du Sud, au Mexique et au Brésil protégeant les différentes technologies développées par la Société

Au 30 juin 2022, le **portefeuille de brevets de la Société comptait 42 familles de brevets** (dont 1 en licence exclusive mondiale auprès du CNRS et de l'Université de Poitiers), représentant 274 titres déposés dans les principales régions du monde, et parmi lesquels 63 brevets ont d'ores et déjà été délivrés. 24 familles sont liées à sa technologie de recyclage du PET avec des demandes déposées en Europe, aux États-Unis, au Canada, au Mexique, en Chine, en Inde, en Thaïlande, en Indonésie, en Corée du Sud, au Japon et à Taïwan.

Ces familles couvrent les différents axes de développement de la Société (biodiversité, procédé de recyclage enzymatique, procédé de production de plastiques biodégradables et bioproduction).

En complément, le portefeuille de Carbiolice est constitué, au 30 juin 2022, de 9 familles de brevets appartenant en propre à cette filiale désormais détenue à 100 % par Carbios. L'ensemble de ces familles sont en lien direct avec l'activité de Carbiolice, à savoir la production de plastiques biodégradables, et plus particulièrement ceux incorporant une enzyme.

- Distinctions

En mai 2022<sup>15</sup>, Carbios a obtenu le renouvellement du label **Efficient Solution de la Fondation Solar Impulse** pour sa solution de biorecyclage du PET. Pour obtenir le renouvellement de ce label, la technologie mise en œuvre par Carbios a fait l'objet d'une nouvelle évaluation par un groupe d'experts indépendants selon une approche multicritères couvrant les trois principaux thèmes de la faisabilité technique, de l'impact social-environnemental et de la rentabilité économique.

En août 2022<sup>16</sup>, Carbios a annoncé la remise du **Biocat Award** à son Directeur Scientifique, le Professeur Alain Marty, dans la catégorie « *Industrie* ». Ce prix est considéré comme l'un des plus prestigieux dans le secteur des biotechnologies. Le Professeur Alain Marty a été ainsi distingué pour ses réalisations majeures dans le domaine du recyclage enzymatique des plastiques et fibres PET. Ce prix récompense en particulier ses travaux de recherche menés sur l'optimisation enzymatique et la

---

<sup>13</sup> Cf. communiqué de presse du 30 mai 2022

<sup>14</sup> Cf. communiqué de presse du 1<sup>er</sup> septembre 2022

<sup>15</sup> : Solar Impulse Foundation

<sup>16</sup> Cf. communiqué de presse du 31 août 2022



mise à profit de la spécificité exceptionnelle des enzymes au service de l'économie circulaire des plastiques.

### Mise à disposition du rapport financier semestriel

Le rapport financier semestriel au 30 juin 2022 a été mis à disposition du public sur le site internet de la Société et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

### **À propos de Carbios :**

Fondée en 2011 par [Truffle Capital](#), [Carbios](#) est une société de chimie verte développant, en vue de leur industrialisation, des procédés biologiques innovants et compétitifs. Par son approche unique associant la biologie et la plasturgie, Carbios vise à répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et aux enjeux de la transition écologique en relevant un défi majeur de notre époque : la pollution plastique et textile.

La technologie de recyclage enzymatique développée par Carbios déconstruit tout type de déchet PET (le polymère dominant dans les flacons, barquettes, textiles en polyester) en ses constituants de base qui peuvent ensuite être réutilisés pour produire des nouveaux produits en PET de qualité équivalente au vierge. Cette première mondiale a été saluée en avril 2020 par la communauté scientifique internationale à travers une publication en Une de la prestigieuse revue [Nature](#). Après avoir démarré avec succès son démonstrateur industriel à Clermont-Ferrand en 2021, Carbios vient de franchir une nouvelle étape clé vers l'industrialisation de son procédé avec le démarrage de la construction d'une première usine en partenariat avec Indorama Ventures.

En 2017, Carbios et [L'Oréal](#) ont co-fondé un consortium pour contribuer à l'industrialisation de sa technologie de recyclage. Engagés à développer des solutions innovantes pour le développement durable, [Nestlé Waters](#), [PepsiCo](#) et [Suntory Beverage & Food Europe](#) ont rejoint le Consortium en avril 2019. En 2022, Carbios a signé un accord avec [On](#), [Patagonia](#), [PUMA](#), et [Salomon](#) en vue de développer des solutions augmentant la recyclabilité et la circularité de leurs produits.

La Société a également développé une technologie de biodégradation enzymatique des plastiques à usage unique en PLA (polymère biosourcé). Cette technologie permet de créer une nouvelle génération de plastiques 100 % compostables en conditions domestiques en intégrant les enzymes au cœur même de ces plastiques.



Carbios (ISIN FR0011648716/ALCRB) est éligible au PEA-PME et bénéficie de la qualification « Entreprise Innovante » de Bpifrance permettant l'éligibilité des titres de la Société à l'investissement des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI)

**CARBIOS**  
Laura Perrin / Agnès Mathé  
Service communication  
Benjamin Audebert  
Relations investisseurs  
[contact@carbiosa.com](mailto:contact@carbiosa.com)  
+33 (0)4 73 86 51 76

**Relations Presse (Europe)**  
Iconic  
Marie-Virginie Klein  
[mvk@iconic-conseil.com](mailto:mvk@iconic-conseil.com)  
+33 (0)1 44 14 99 96

**Relations Presse (U.S.)**  
Rooney Partners  
Kate L. Barrette  
[kbarrette@rooneyco.com](mailto:kbarrette@rooneyco.com)  
+1 212 223 0561

**Relations Presse (DACH)**  
MC Services  
Anne Hennecke  
[carbiosa@mc-services.eu](mailto:carbiosa@mc-services.eu)  
+49 (0)211 529 252 22

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres en France, en Europe, aux Etats-Unis ou dans tout autre pays.*